



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1 juin 2021  
16 heures 30

-----  
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

BC/AS

N° 002717

Affaires Culturelles Service  
Médiathèque

Plan «France Relance» pour la  
refondation économique, sociale  
et écologique du pays

Aide exceptionnelle aux  
bibliothèques par le Centre  
National du Livre (CNL)

Affiché le :

Lundi 7 juin 2021

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 1 juin 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 26 mai 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Sylvie TURC (8ème adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

**ABSENTS** : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le conseil d'administration du Centre National du Livre (CNL) a voté, le 15 mars 2021, la création d'une aide exceptionnelle destinée à la relance des bibliothèques des collectivités territoriales.

Cette subvention fait partie intégrante du plan "France Relance" initié par le Gouvernement pour la refondation économique, sociale et écologique du pays.

La subvention exceptionnelle à la relance des bibliothèques a pour objet de soutenir l'achat de livres imprimés pour accompagner la reprise d'activité des librairies indépendantes et renforcer les fonds disponibles dans les bibliothèques.

Madame le Maire informe que les projets éligibles concernent les structures dont les crédits d'acquisition de livres imprimés en 2021 sont maintenus ou en progression par rapport à 2020.

Madame le Maire rappelle que les crédits affectés en 2021 aux collections de la médiathèque-ludothèque ont bien été maintenus par rapport à 2020, notamment le crédit aux acquisitions de livres qui se monte à 7 951,35 € en 2020 et 8 000 € en prévision sur l'exercice budgétaire 2021.

De plus, dans la tranche de 5 000 € à 10 000 €, l'aide peut être de 30 %.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20210601-2717-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2021  
Date de réception préfecture : 07/06/2021

La présente délibération concerne une demande de subvention pour l'année 2021, qui comprend l'aide aux acquisitions de livres imprimés : la somme totale des dépenses est de 10 400 € TTC, dont 2 400 € pour la subvention demandée.

**LE CONSEIL  
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**Considérant**, la proposition du Centre National du Livre d'aider à hauteur de 30% des dépenses de livres imprimés (recette fléchée),

**Approuve**, la demande de subvention auprès du CNL,

**Dit**, que la dépense sera financée par les crédits de fonctionnement sur l'exercice budgétaire 2021,

**Autorise**, Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches pour solliciter les subventions telles que décrites auprès du Centre National du Livre,

**Autorise**, Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette demande.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Dominique SANTONI**



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210601-2717-DE  
Date de télétransmission : 07/06/2021  
Date de réception préfecture : 07/06/2021